



Infirmier

Description de fonction

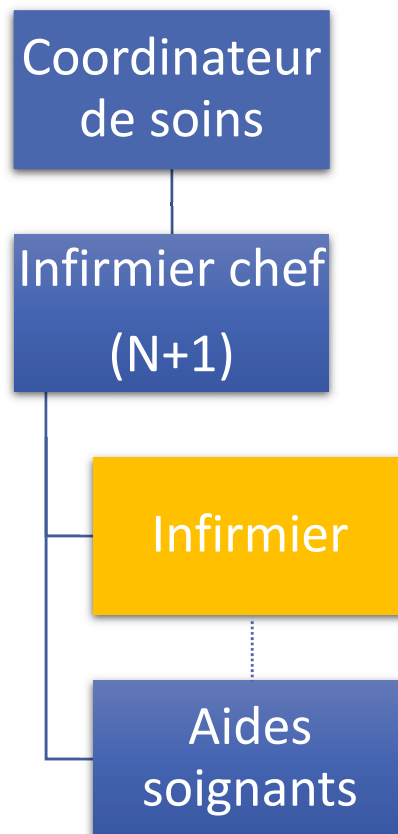
Mission de la fonction

Donner des soins globaux (infirmiers et psychosociaux) aux résidents attribués, afin de maintenir, d'améliorer ou de rétablir leur santé et leur bien-être et d'augmenter leur autonomie.

1

Responsabilités et relations

Relations hiérarchiques





Relations fonctionnelles



2

Responsabilités

Effectuer des tâches infirmières

- ➔ Effectuer des actes techniques infirmiers selon ou sans prescription médicale, ainsi que des actes médicaux confiés;
- ➔ Déléguer éventuellement, dans les limites légales, les actes techniques infirmiers aux aides-soignants et superviser la bonne exécution de ceux-ci;
- ➔ Observer, identifier et établir l'état de santé des résidents attribués, détecter d'éventuels changements, anticiper des situations de crise et, en cas d'urgence, prendre de sa propre initiative les mesures nécessaires dans l'attente du médecin;
- ➔ Surveiller et évaluer les paramètres des résidents (ex. la température, la tension, le pouls, le taux de sucre);
- ➔ Préparer, selon la prescription médicale, la médication, la vérifier, l'administrer et en suivre les effets;
- ➔ Accompagner le médecin lors de sa visite et contacter les personnes concernées en cas de questions;
- ➔ Donner des indications et des instructions aux aides-soignants et s'assurer de leur bonne exécution ;
- ➔ Veiller à la sécurité des résidents.
- ➔ Solliciter les personnes référentes, lorsque c'est nécessaire (exemple : démence, incontinence, diabète, etc.).



Informier et soutenir les résidents et leurs proches sur le plan psychosocial

- ➔ Accueillir les nouveaux résidents;
- ➔ Encadrer et soutenir les résidents dans des moments difficiles ou d'émotion (comme l'accompagnement des patients en fin de vie, forte douleur);
- ➔ Donner des explications aux résidents, aux visiteurs et aux personnes qui prodiguent des soins de proximité concernant l'état de santé des résidents et les rassurer;
- ➔ Soutenir les proches en cas de deuil;
- ➔ Écouter les préoccupations des résidents et discuter avec eux;
- ➔ Stimuler les résidents à trouver des occupations journalières intéressantes, à les concrétiser et à faire des projets de vie;
- ➔ Encadrer les activités communautaires.

3

Exécuter des tâches soignantes

- ➔ Aider les résidents lors des soins corporels et d'hygiène quotidiens, tels que s'habiller, se laver, se raser, et stimuler leur autonomie;
- ➔ Veiller au confort général des résidents;
- ➔ Aider les résidents à manger et à boire;

Participer à la continuité et à la qualité des soins

- ➔ Connaitre et appliquer les procédures ;
- ➔ Etablir le plan de soins et évaluer les différentes échelles;
- ➔ Donner les informations nécessaires sur les résidents lors des réunions d'équipe afin d'assurer la continuité des soins;
- ➔ Echanger des informations et travailler en collaboration avec d'autres fonctions ou services (ex. kinésithérapeute, ergothérapeute, diététicien);
- ➔ Informer le médecin traitant sur l'état de santé et l'état physique, psychique et social des résidents et se concerter avec lui au sujet de la thérapie indiquée ;
- ➔ Aider à l'exécution de diverses tâches, comme distribuer les repas et faire les lits ;
- ➔ Encadrer les stagiaires, étudiants et nouveaux travailleurs.

Exécuter des tâches administratives liées aux résidents

- ➔ Enregistrer les données des résidents, les traitements infirmiers effectués et toutes observations, dans le Dossier de Soins Informatisés (DSI) ou dans tout autre document utilisé pour le suivi;
- ➔ Tenir à jour le dossier infirmier des résidents.



Communication

- Relais des informations pertinentes au supérieur hiérarchique ;
- Relais des informations entre les différents intervenants autour des résidents ;
- Discuter avec les résidents et leurs proches ;
- Se concerter avec les collègues en ce qui concerne l'organisation journalière du travail ;
- Prendre connaissance des informations à chaque prise de service.

4

Attitude professionnelle attendue

L'infirmier/ière :

- fait preuve de **respect en toutes circonstances** et vis-à-vis de toute personne circulant dans l'institution
- **adhère au projet de vie institutionnel** et est sensibilisé aux problématiques de la personne âgée
- fait preuve de **discrétion**, de **confidentialité** (secret professionnel) et d'**impartialité**
- fait preuve de **disponibilité**
- **favorise la concertation**
- Participe à la création d'un climat favorable à l'épanouissement de chacun et à l'optimisation du bien-être
- possède des **aptitudes à l'écoute et à la communication** orale ou écrite
- manifeste un **esprit dynamique** dans l'approche évolutive du service et de la profession, notamment par la mise en place de nouvelles techniques, de nouveaux matériels,...
- fait preuve d'hygiène personnelle irréprochable et présentation correcte et adaptée au poste de travail
- fait preuve d'un esprit d'équipe

- Bonne résistance au stress
- Adaptation adéquate en cas d'imprévus
- Capacité relationnelle
- Investissement professionnel
- Ouverture d'esprit
- Qualités d'organisation et d'autonomie

Compétences et titres requis

- Détenteur d'un titre de praticien de l'art infirmier et du VISA



- Maîtrise des outils informatiques nécessaires à sa fonction
- Possède une connaissance pratique du matériel et du vocabulaire médical.